

A la fin des années vingt, les charbonnages du Borinage, du Centre, de Charleroi, de Liège et du Limbourg occupaient 150.000 mineurs et représentaient le deuxième secteur industriel du pays, juste après la métallurgie. De 1929 à 1932, le prix du charbon chuta de 35 à 40%. Les stocks s'accumulèrent. Fin janvier 1930, il y a 500.000 tonnes de stock, six fois plus en avril 1931. En 1932, la production belge ne représentait plus qu'un tiers de celle de 1929.

L'après-guerre et la crise de 1929

Après la Première Guerre mondiale, la restauration de l'économie délabrée par quatre années de guerre occasionnait de nouveaux sacrifices pour les masses laborieuses. A l'époque, comme aujourd'hui d'ailleurs, les sacrifices imposés au monde du travail le sont généralement au nom de « l'intérêt général » —en fait l'intérêt des classes possédantes. En 1926, le ministre Franqui dévalua le franc belge qui passa d'une valeur de 21 centimes or (en 1914) à 14 centimes or. Cette formidable diminution du pouvoir d'achat du franc renchérit considérablement le coût de la vie.

La Commission nationale mixte des mines (CNMM), avait établi l'indexation des salaires des mineurs qui intégrait dans le calcul une part de 25% du prix du charbon industriel. En période de haute conjoncture, cela jouait en faveur des mineurs, mais en temps de crise elle baissait les

salaires de façon dramatique. Et le salaire théorique n'était pas le salaire réel car aux réductions de salaire s'ajoutaient le chômage partiel et les licenciements. Les indemnités de chômage ne couvraient que 35% du salaire des mineurs et un grand nombre de mineurs n'étaient pas couverts par l'assurance chômage facultative. En juillet 1932 il y avait 300.000 chômeurs complets et partiels, sans compter 200.000 chômeurs non indemnisés. Inutile d'ajouter que le patronat profitait comme toujours d'une telle situation pour exercer une pression féroce sur les salaires.

Le POB et la Commission syndicale, ancêtres du PS et de la FGTB

Le Parti Ouvrier Belge et sa Commission syndicale étaient les dénominations de l'actuel PS et de la FGTB. En 1932, le POB était dans l'opposition face à un gouvernement chrétien-libéral. Certains traits de la lutte de classes présents en 1932 se répètent aujourd'hui. Ainsi, on pouvait lire dans le Bulletin de la Commission syndicale du POB de 1932: « Nos syndicats s'insurgent contre les réductions de salaire intempestives car leur action est injustifiée non seulement au point de vue des intérêts des ouvriers mais au point de vue du rétablissement de la prospérité économique ».Cela ne ressemble-t-il pas fort au discours actuel des dirigeants syndicaux qui acceptent la norme salariale tout en s'opposant en paroles au blocage des salaires « parce que cela empêche la relance de l'économie » ?

« Certains traits de la lutte de classes présents en 1932 se répètent aujourd'hui »

Juin 1932 : la grève démarre au Borinage

Le 17 mai 1932, les patrons charbonniers borains annoncèrent une diminution de salaire de 5%. Devant la pression des mineurs, la Centrale syndicale boraine se réunit et rejeta à une majorité écrasante cette mesure, mais la Centrale n'osa pas rendre public le résultat du vote par crainte de radicaliser les mineurs. Le 30 mai, la grève démarra au charbonnage du Grand Trait et les autres fosses firent de même les jours suivants. Achille Delattre, secrétaire national de la Centrale des Mineurs s'efforçait de faire croire que les causes directes de la grève se limitaient à des tracasseries et des brimades. Le quotidien du POB, *Le Peuple,* écrivait le 22 juin : « Il y a trois mouvements distincts. Les uns font grève contre les méthodes de travail dangereuses, les autres parce que les patrons refusent de soumettre un litige à la commission paritaire. Enfin, il y a un mouvement spontané contre la diminution conventionnelle des salaires. La Centrale des Mineurs du Borinage a lancé un appel aux mineurs, approuvant les deux premiers mouvements et demandant de ne pas se laisser entraîner par des agitateurs ».

La baisse des salaires devint effective le 19 juin et 10.000 mineurs de Wasmes et de Hornu partirent en grève. De plus, les patrons charbonniers du Levant annoncèrent le licenciement de 484 mineurs. A la Chambre, Achille Delattre déclara : « Le directeur des Charbonnages Belges est un des premiers responsables de ce qui se passe. (…) Nous étions parvenus à faire admettre aux 10.000 ouvriers qu'ils devaient retourner au travail. Mais quand ils se présentèrent, le patron annonça qu'il introduisait de nouvelles méthodes qui mettaient 484 hommes sur le pavé ! »

Baisse des allocations de chômage et soupape de sécurité

Animé par un esprit de classe, le gouvernement décida le 27 juin de s'en prendre aux allocations de chômage déjà insuffisantes : plusieurs catégories de chômeurs virent leur indemnité rabotée, voire supprimée, entre autres les femmes mariées. Face à la carence de la Commission syndicale, des comités de chômeurs se constituaient avec des militants révolutionnaires de toutes tendances. Partout des mots d'ordre de « Marche sur Bruxelles », de « Manifestation nationale », de « Grève générale » étaient lancés par le Parti communiste, l'Opposition communiste de Gauche, certaines sections syndicales et les comités de chômeurs. C'est ainsi que le POB et la Commission syndicale furent obligés d'ouvrir une soupape de sûreté en organisant, le 4 juillet, une manifestation nationale à Bruxelles en prenant soin, bien entendu d'organiser en même temps des manifestations régionales dans toutes les grandes villes du pays, afin de réduire le plus possible le nombre de manifestants à Bruxelles.

Les journées de juillet 1932

Dès le 1er juillet, tout le Borinage était à l'arrêt et on assista aux premières manifestations de femmes à Cuesmes. Le mercredi 5 juillet, 35.000 manifestants défilaient à Mons. Le 6 juillet, des estafettes de grévistes partirent spontanément à vélo vers le bassin du Centre pour y faire débrayer les charbonnages et les usines. Pendant ce temps, au Borinage les directeurs et les employés étaient bloqués dans leurs maisons. Les Borains étaient maîtres de la rue et les gendarmes, impuissants à empêcher les manifestations, devaient se borner à suivre en spectateurs les colonnes de grévistes qui, violant tous les sacro-saints principes de la propriété privée, pénétraient dans les usines et les puits pour déclencher la grève. Tous les beaux drapeaux rouges, brodés d'or, servant aux inaugurations, anniversaires et enterrements étaient restés dans leur gaine dans les coins les plus obscurs des Maisons du Peuple. Des loques rouges hâtivement fixées aux manches à balai sortaient de tous côtés. Ce sont en général les femmes qui ont la charge du symbole de la révolution. A plusieurs reprises elles défendirent leurs « loques » avec un courage inouï, au risque de leur vie. Le chant de *L'Internationale* montait puissamment de tous les coins de cette terre noire, productrice de misère et de richesse. Ce chant faisait frémir les possédants dont les responsables commençaient à se mettre à l'abri.

Au Pays Noir, tout bascule en quelques jours

Dans la région de Charleroi, à la veille de la grève de 1932, seuls 8.000 mineurs, sur les 40.000 que comptait le bassin, étaient syndiqués à la Centrale des Mineurs et 550 à la Fédération des Chevaliers du Travail. L'existence de cette Fédération n'était pas le résultat d'une scission entre communistes et réformistes, mais un héritage du passé. Avant l'existence des syndicats modernes, existaient à Charleroi de petites organisations professionnelles secrètes des mineurs, dénommés Chevaliers du Travail. Ces organisations gardaient leur caractère de classe, mais restaient très localistes, ne voulant pas s'affilier à la Centrale des Mineurs, et gardaient jalousement leur autonomie.

Au cours des années vingt, les militants révolutionnaires exclus des syndicats réformistes pour leurs opinions politiques allèrent rejoindre les rangs des sections locales des Chevaliers du Travail. Peu à peu les sections de Gilly et de Châtelineau furent influencées par les communistes et formèrent avec les syndicats dissidents de Seraing la Fédération des Chevaliers du Travail. Après l'expulsion de l'Opposition Communiste de Gauche hors du Parti communiste par les staliniens en 1928, ceux-ci demandèrent à la Fédération des Chevaliers du Travail d'exclure Léon Lesoil (de Châtelineau) et Alexandre Dewaet (de Ransart), délégués des sections de Charleroi au Comité national. Il en résulta une scission syndicale à la suite de laquelle les staliniens passèrent avec les sections qui les suivaient à la formation de la Centrale révolutionnaire des Mineurs (CMR) dont le noyau se trouvait à Seraing.

Au moment où les forces de répression parvinrent à endiguer les colonnes des Borains

grossies des ouvriers du Centre, se tint à Gilly un meeting monstre. Convoqués par les Chevaliers du Travail, plusieurs milliers de travailleurs votèrent la grève générale et là aussi le mouvement de lutte prit une extension fulgurante. Des colonnes de manifestants parcoururent tout le bassin et toute l'activité économique s'arrêta. Des milliers de métallurgistes se joignirent au mouvement et vers le soir c'était l'arrêt complet : plus de voitures en rue, plus de camions, plus de trams.

Aux usines de La Providence, la lutte fut la plus chaude car toutes les issues étaient gardées. Finalement les travailleurs parvinrent aux chambres des machines et l'arrêt fut imposé. L'émeute grondait partout. Des blessés tombaient sous les matraques, les sabres et les balles des gendarmes. Les pavés sortaient de terre et des barricades s'élevaient. Dans la soirée, le château du directeur de La Providence, à Dampremy, fut incendié. On empêcha les pompiers d'éteindre l'incendie. Plus de150.000 ouvriers étaient en grève. Les membres du Parti communiste et de l'Opposition communiste de Gauche étaient en tête des manifestations et dans maintes circonstances fraternisaient, alors que les chefs de la social-démocratie restaient enfermés dans les Maisons du Peuple en prêchant l'ordre, le calme et la discipline par le canal de leur presse.

Le POB pompier de la lutte de classes

Le lundi 11 juillet, *Le Peuple* titra: « Travailleurs, gare au piège ! Ordre, unité, discipline ! », et lança l'appel suivant : « Dans l'intérêt du mouvement grandiose, les ouvriers des autres régions, restés au travail, ne doivent se joindre à leurs camarades en lutte qu'avec méthode et discipline et suivant les mots d'ordre régulièrement délibérés dans les assemblées syndicales souveraines ». Mais les bureaucrates réformistes ne convoquaient pas la moindre assemblée ! Tous les secrétaires syndicaux avaient voté le référendum des deux mains, mais aucun ne l'organisait !

La bourgeoisie profita de ces appels au calme et du ralentissement de la lutte pendant la journée du dimanche pour encercler la province de Hainaut et passer à l'offensive. Le gouverneur de province interdit les rassemblements de plus de cinq personnes, mais les grévistes bravèrent l'interdiction en organisant avec humour des parties de cartes à quatre sur les trottoirs qui se transformaient instantanément en meeting à l'appel d'un tribun. Le ministre de l'Intérieur décréta l'état de siège dans les régions minières et envoya 2.500 gendarmes et des militaires à cheval pour quadriller les corons. Le dimanche 10 juillet la gendarmerie dispersa une manifestation à Roux et tua un ouvrier. Le lundi, des automitrailleuses entrèrent en action.

La sûreté générale arrêta Julien Lahaut, secrétaire de la CMR ainsi qu'une série d'autres militants. La presse réactionnaire accusait les communistes de « complot ». Le POB s'insurgea contre cette théorie du complot car il redoutait que cela ne redore le blason des communistes. Cyniquement, Vandervelde suggéra dans *Le Peuple* de laisser tomber cette idée de complot et de tout simplement juger Lahaut en correctionnelle ! A Liège, la présence de gendarmes sur le carreau de certaines mines provoqua dès le samedi 9 quelques grèves partielles. Les mineurs refusaient de descendre si les gendarmes ne partaient pas. Joseph Merlot, bourgmestre socialiste de Seraing, intervint pour que la gendarmerie se tienne à l'écart et pour faire reprendre le travail .

Les Maisons du Peuple

La classe ouvrière se souciait fort peu des soi-disant complots communistes. Voulant que les dirigeants réformistes lancent le mot d'ordre de grève générale, elle sentait instinctivement qu'un véritable complot se tramait au sein des Maisons du Peuple pour ne pas étendre la grève. Aussi, à Charleroi, Bruxelles, Liège, des milliers d'ouvriers se rassemblaient durant des heures devant les Maisons du Peuple en attendant le mot d'ordre de grève. La bureaucratie prit peur et mobilisa ses milices soi-disant antifascistes pour défendre les Maisons du Peuple qui ne furent cependant à aucun moment menacées. Considérant les Maisons du Peuple comme leur propre bien, les chefs réformistes firent matraquer par leurs milices le véritable propriétaire : les travailleurs. Et comme ces milices risquaient de succomber en nombre face à la masse ouvrière, les chefs du POB n'hésitèrent pas un seul instant, comme les propriétaires des mines, à faire appel à la gendarmerie pour dégager la place. A Charleroi, Emile Vandervelde tenta de prendre la parole au balcon du Palais du Peuple pour s'adresser aux grévistes. Le « patron » du POB se fit copieusement huer. Effrayés, les responsables téléphonèrent au bourgmestre Joseph Tirou pour faire intervenir la gendarmerie et une automitrailleuse.

Ces prétendues « menaces » contre les Maisons du Peuple n'étaient en fait que des rassemblements de travailleurs inquiets de savoir ce qui se tramait véritablement dans les locaux du mouvement ouvrier. Dans la région de Charleroi, à l'exception du Palais du Peuple, toutes les autres Maisons du Peuple étaient aux mains des grévistes : dans une grève d'une telle ampleur il était inévitable que les Maisons du Peuple soient le lieu de rassemblement des grévistes. L'exemple de Châtelineau est significatif. Dans cette localité, les Chevaliers du Travail avaient été exclus des locaux de la Maison du Peuple quelques années auparavant par deux voix de majorité. Pendant quelque temps ils se réunirent donc dans le café de la Maison du Peuple d'où ils furent ensuite expulsés. Plusieurs de leurs assemblées se tinrent par la suite dans la rue, devant la Maison du Peuple.

« Dans la région de Charleroi, à l'exception du Palais du Peuple, toutes les autres Maisons du Peuple étaient aux mains des grévistes »

Cette expulsion suscita maintes protestations chez les ouvriers syndiqués à la centrale réformiste, mais rien n'y fit. Ces ouvriers étaient impuissants dans la Maison qu'ils avaient construite de leurs propres mains. Or, le matin du 11 juillet, tous les grévistes se dirigèrent vers cette Maison du Peuple et se réunirent dans la rue car la salle était trop petite. Notre camarade Lesoil prit la parole du balcon de la Maison du Peuple et il annonça que les comités locaux des syndicats réformistes refusaient de former un bloc des ouvriers en lutte en se joignant à la section des Chevaliers du Travail. La présence de Lesoil au balcon indiquait simplement le changement de rapport de forces au sein de la classe ouvrière. Arthur Gailly, secrétaire de la Centrale des Mineurs avait téléphoné à Lesoil, en l'appelant par son prénom, en le priant gentiment de recommander aux grévistes « d'être sages et de ne plus manifester ». Lesoil annonça cette communication aux grévistes en la faisant suivre d'une proposition de manifestation et les 3.000 ouvriers présents marquèrent leur accord.

Pendant toute la durée de la grève des mineurs, pendant deux mois, ouvriers socialistes, communistes, sans parti et non syndiqués se réunirent à la Maison du Peuple de Châtelineau sous la direction du Comité de grève dont Léon Lesoil était le secrétaire. A l'exception du Palais du Peuple de Charleroi, toutes les Maisons du Peuple du Pays noir furent aux mains des grévistes. Ces « assauts » ne firent de mal à personne et surtout pas aux dirigeants réformistes qui s'étaient enfuis comme des lapins, abandonnant « leurs troupes » qui fraternisaient avec les ouvriers des autres tendances.

De leur côté, les grévistes adoptaient peu à peu les revendications suivantes élaborées par le Comité de grève de Châtelineau : « (Ils) réclament de la Commission syndicale et de la direction nationale du Syndicat national des Cheminots la proclamation immédiate de la grève générale nationale pour l'obtention des revendications suivantes :

1. Remboursement de la dernière diminution de salaire et contre toute nouvelle diminution avec garantie d'un minimum vital ;

2. Abrogation du décret-loi sur les allocations de chômage avec suppression des maxima

imposés des 2/3 et 3/4 du salaire ;

3. Indemnisation des non-organisés par les pouvoirs publics ;

4. Lutte pour la journée de 6 heures avec partage du travail sous contrôle des organisations syndicales ;

5. Contre l'impôt sur le pain ;

6. Diminution de 50% sur le prix des loyers. »

Comme on peut s'en rendre compte, ces revendications étaient loin de réclamer « la stabilisation des salaires jusqu'au 1er novembre » avancée par la Commission nationale mixte des mines (CNMM) et qui n'était aux yeux de beaucoup de grévistes que la « stabilisation de la misère ».

Répression et trahisons

A partir du mardi 12 juillet les gendarmes reprirent possession de la rue. Les manifestations de

Gilly et de Châtelineau, les dernières dans le Hainaut, furent impitoyablement réprimées et les gendarmes pénétrèrent à cheval dans les Maisons du Peuple. Du 11 au 13 juillet près de 300 arrestations furent opérées. Le 13 juillet, Arthur Gailly, secrétaire de la Centrale des Mineurs de Charleroi passa un accord avec Joseph Tirou, bourgmestre de Charleroi en vue de tenir dans les Maisons du Peuples des assemblées destinées à voter la reprise du travail. Pour ce faire, les modalités suivantes devaient être respectées : les réunions devaient se tenir dans chaque localité sans aucun cortège ni pour l'entrée ni pour la sortie ; les dirigeants locaux assureraient l'ordre des réunions, seuls les ouvriers affiliés à la Commission syndicale porteurs de leur carte d'identité pouvaient assister aux réunions, la gendarmerie se tiendrait à distance prête à intervenir en cas de non-respect de ces dispositions. *Le Drapeau rouge*, quotidien du Parti communiste, dénonça cette trahison et publia l'échange de lettres entre Gailly et Tirou. Toutefois à Gilly et à Châtelineau, les dirigeants réformistes ne parvinrent pas à séparer les mineurs affiliés à la Centrale des Mineurs des autres travailleurs.

Jeudi 14 juillet, le Congrès extraordinaire de la Centrale des mineurs socialistes se déroula dans une ambiance surchauffée. Les dirigeants nationaux défendirent de nouvelles propositions de la CNMM mais la base les rejeta et revendiqua un « salaire vital à garantir ». Cela n'empêcha par le POB, le samedi 16, d'appeler à la reprise du travail dès le lundi matin. La moindre promesse patronale fut présentée comme une victoire. Le lundi 18 les verriers et les métallos reprirent le travail mais les mineurs du Hainaut, désormais isolés, continuaient la grève. Un nouveau Congrès des mineurs se tint le 7 août et proclama la grève générale dès le 8 août. Le congrès se déroula dans une ambiance telle que *Le Peuple* n'osa même pas en faire le compte-rendu. La Commission syndicale refusa net la grève générale. La Centrale des Francs Mineurs chrétiens vota la reprise du travail mais du fait de sa faible représentativité, cela n'affecta en rien la grève.

La fin de la grève

Le 7 septembre la CNMM fit une nouvelle proposition : hausse de 1% des salaires des mineurs au 1er octobre, révision des bas salaires et stabilisation jusqu'au 1er novembre au moins, réembauchage complet au Borinage. Ces points furent approuvés par la Centrale des mineurs, mais ne furent pas présentés dans les assemblées générales de mineurs. A cette date les mineurs furent relativement isolés et à la mi-septembre la grève des mineurs se termina mais les réembauchages promis n'intervinrent guère.

(*) Cet article a été écrit à partir de la brochure de Georges Vereecken, militant de l'Opposition communiste de Gauche, *Juillet 1932, journées insurrectionnelles et grève générale de mineurs*.

Il est également publié dans *La Gauche* n° 59 de septembre-octobre 2012

Photo: Institut Emile Vandervelde